

*À l'intention des médecins omnipraticiens, des chirurgiens dentistes et des optométristes
rémunérés selon le mode des honoraires fixes*

036

Retard dans la production des bilans annuels et des états de facturation

Un problème technique a engendré un retard dans la production des rapports suivants :

- Bilan annuel indiquant les crédits et la consommation de vos congés pour la période du 1^{er} mai 2014 au 30 avril 2015, les soldes ou crédits de la nouvelle année sous la rubrique « 15-16 crédits »;
- État de votre facturation pour l'année 2014-2015.

Ces rapports vous seront transmis au début de juin 2015.

Nous nous excusons de ce contretemps.

15 mai 2015